

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 JUIN 1998**

Tel de COMPTES de PARIS N° dépôt - 8 SEP. 1998 47767

7h3217

Le vingt trois juin mille neuf cent quatre vingt dix huit à seize heures, le Conseil d'Administration de **SOFIPAR** s'est réuni, dans les locaux de la société, 100 boulevard du Montpamasse à PARIS XIVème, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ① *Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mars 1998,*
- ② *Interventions nouvelles :*
 - ♦ LIMAGRAIN GENETICS INTERNATIONAL
 - ♦ UNION COOPERATIVE DE L'ARGOAT
- ③ *Suivi des participations :*
 - ♦ CANADEV
 - ♦ JACQUART
 - ♦ C.L.E.
 - ♦ Société des Caves de ROQUEFORT
- ④ *Questions diverses*

Etaient présents

MM. FOUQUET	Président	
BALLE	Représentant Permanent de la C.F.C.A.	Administrateur
BEAUDOUIN	Représentant Permanent d'UNIGRAINS	Administrateur
CATTON	Administrateur	
CLAVE	Représentant Permanent de la C.N.C.A.	Administrateur
Mme DARBON	Administrateur	
LE MOING	Administrateur	

Etaient excusés

MM. AUTHEMAN	Administrateur	
de BALEINE	Représentant Permanent de la SACAM	Administrateur
BUE	Administrateur	
CUYPERS	Représentant Permanent de la F.N.S.E.A.	Administrateur
SATGE	Représentant Permanent d'U.I.	Administrateur

Assistaient également

M. DELACHAUME	Directeur Général SOFIPAR
Mme SCARDINA	SOFIPAR
MM. LAURAIN	SOFIPAR
REY	SOFIPAR

Ayant constaté que le quorum était atteint et que le Conseil pouvait valablement délibérer, le Président passe au Point 1 de l'ordre du jour.

.....

Point 4 Questions diverses

- 1) **SOFIPAR** a été informée de la fusion du Cabinet **GUERARD VIALA** avec la Cabinet **MAZARS**.

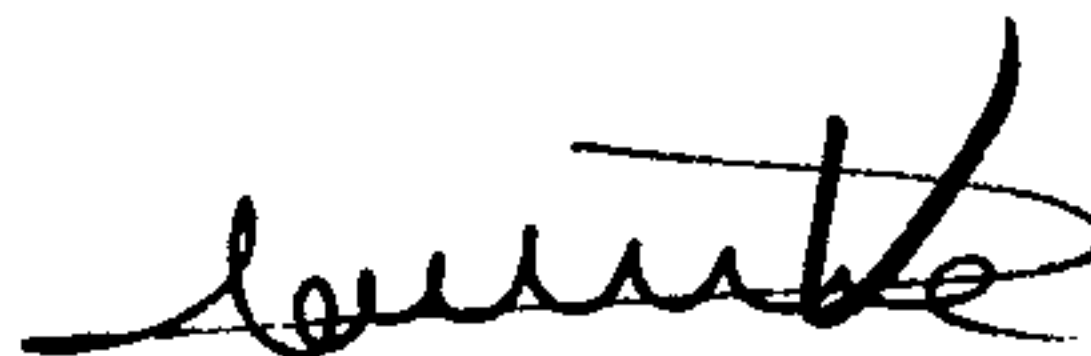
M. **DELACHAUME** indique au Conseil que, de ce fait, le second Commissaire aux Comptes suppléant de **SOFIPAR** devient le Cabinet **MAZARS** et **GUERARD** - Tour Framatome - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

Le Conseil prend acte de cette information.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 30.

Pour extrait certifié conforme et véritable
Fait à PARIS,
le 30 juillet 1998



Hervé **DELACHAUME**
Directeur Général